

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 309/05

ASA 33/032/2005 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées  
ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## “ DISPARITION ” / CRAINTES DE TORTURE

PAKISTAN

Haneef Shareef (h)

Londres, le 9 décembre 2005

Haneef Shareef, membre de l'Organisation des étudiants baloutches, a été arrêté le 18 novembre. Les autorités n'ont pas pris acte de cette arrestation et on ignore où il se trouve. En tant que membre de cette organisation, il risque fortement d'être torturé. D'après les informations recueillies par Amnesty International, Haneef Shareef, écrivain et médecin, se trouvait avec des amis dans un restaurant près de chez lui, à Turbat, une ville du Baloutchistan, lorsque, aux alentours de 19 heures, cinq hommes armés vêtus de l'uniforme du Corps de frontière (une organisation paramilitaire) sont sortis d'une camionnette et lui ont demandé de les suivre, sans donner de motif. Selon plusieurs témoins, ils l'auraient conduit dans un camp du Corps de frontière situé à proximité. Lorsque ses proches ont tenté de déposer une plainte contre les soldats du Corps de frontière ayant procédé à cette arrestation, les agents du poste de police de la ville de Turbat ont refusé d'enregistrer celle-ci.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Organisation des étudiants baloutches s'emploie à sensibiliser l'opinion au sort du peuple baloutche, une population qui vit principalement dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays et qui a été privée des bénéfices du développement des ressources mis en œuvre dans leur région. L'organisation milite pour que le peuple baloutche reçoive une plus grande part des revenus issus de la production de gaz naturel de cette région. En effet, c'est au Baloutchistan que se trouve la première exploitation de gaz du Pakistan, mais les habitants de cette province tirent peu de bénéfice de cette production. Des groupes armés baloutches ont attaqué des équipements militaires en signe de protestation, et l'armée aurait en représailles tué plusieurs villageois. L'Organisation des étudiants baloutches a fait campagne contre les homicides illégaux allégués.

### ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- exprimez votre inquiétude au sujet de la sécurité de Haneef Shareef, dont on ignore où il se trouve depuis qu'il a été arrêté par des membres du Corps de frontière le 18 novembre 2005 ;
- dites-vous préoccupé(e) par le fait que des policiers de la ville de Turbat ont refusé d'enregistrer une plainte relative à ces faits ; demandez qu'une enquête soit ouverte et que ces policiers soient démis de leurs fonctions ;
- exhortez les autorités à révéler immédiatement où se trouve Haneef Shareef et à veiller à ce qu'il ne soit ni torturé, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez sa libération immédiate et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi.

### APPELS À :

#### Président de la République :

President Musharraf

Pakistan Secretariat

Islamabad, Pakistan

Fax : + 92 51 922 1422

Courriers électroniques : ce@pak.gov.pk

Formule d'appel : *Dear President*, / Monsieur le Président,

#### Gouverneur de la province du Baloutchistan :

Governor of Balochistan

Awais Ghani

Governor House, Quetta, Balochistan, Pakistan

Fax : + 92 81 920 2178 / + 92 81 920 2992

Formule d'appel : *Dear Governor*, / Monsieur le Gouverneur,

#### Ministre de la Justice :

Mr. Muhammad Wasi Zafar

Minister of Law, Justice and Human Rights

S Block, Pakistan Secretariat, Islamabad, Pakistan

Fax : + 92 51 920 2628

Courriers électroniques : minister@molaw.gov.pk

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques du Pakistan dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 20 JANVIER 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*